



COMMUNIQUÉ DE PRESSE (21 novembre 2021)

Un important site patrimonial national et européen fermé au public et une annexe du camp de concentration nazi de Natzweiler-Struthof vandalisée à Metz (Moselle)

Un fort militaire et des camps d'internement

Le fort de Queuleu appartient à la première ceinture fortifiée française liée à la défense de la ville de Metz (Moselle). Construit à partir de 1867, il prend part aux combats de 1870 et ses aménagements sont poursuivis par les Allemands jusque vers 1899. En 1940-1941, le fort est réutilisé par les nazis en camp de détention pour prisonniers de guerre, puis en 1943-1944 en kommando du camp de concentration de Natzweiler-Struthof et en camp spécial d'interrogatoire de la Gestapo (*Sonderlager*), antichambre de la déportation. Ce dernier voit l'internement d'environ 1800 prisonniers, principalement des résistants, qui y sont torturés et enfermés les yeux bandés avec les pieds et mains liés. En 1944, le fort fait l'objet de combats opposant la défense allemande à l'armée américaine. Un Centre de Séjour Surveillé y est ensuite établi jusqu'en 1946. Il sert aussi de lieu de détention aux personnes arrêtées pour motifs de collaboration et aux étrangers notamment allemands. En 1946-1947, il est transformé en camp de prisonniers allemands de guerre avant de servir aux travailleurs indochinois en 1948-1950. Le mémorial départemental de la résistance et de la déportation y a été inauguré en 1977.



Pour en savoir plus sur l'histoire du fort :

<https://www.fort-queuleu.com/frise-chronologique/>

Un important lieu patrimonial de la mémoire européenne

Les différents camps nazis installés dans le fort de Queuleu entre 1940 et 1944 ont vu l'enfermement de prisonniers de nombreuses nationalités européennes : Allemands, Belges, Croates, Estoniens, Français, Hongrois, Italiens, Luxembourgeois, Polonais, Roumains, Russes, Serbes... Le fort de Queuleu a ainsi obtenu le label du patrimoine européen décerné par l'Union Européenne en 2018 (Ancien camp de concentration de Natzweiler et ses camps annexes). Aujourd'hui, 68 sites détiennent ce label et 7 sont localisés en France (abbaye de Cluny, maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles, quartier européen de Strasbourg, lieu de mémoire du camp de concentration de Natzweiler, lieu de mémoire du tunnel d'Urbès et lieu de mémoire de Chambon-sur-Lignon). Par ailleurs, depuis le 13 novembre 2020, le fort de Queuleu est intégralement inscrit au titre des Monuments historiques pour son histoire militaire et son histoire carcérale (structures, substructures, fossés et sol).

Pour en savoir plus sur le label du patrimoine européen :

<https://www.fort-queuleu.com/labelpatrimoineeuropeen/>

Pour consulter la notice du Ministère de la Culture :

<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00106840>



MONUMENT



HISTORIQUE

Un site aux multiples usages en cours de restauration

Le fort de Queuleu est un site aux multiples usages qui accueille des usagers et visiteurs de tous âges : mémoriel (Mémorial départemental de la résistance et de la déportation, visite de la Caserne II/Casemate A), historique (vestiges du fort et des différents camps installés dans son enceinte), sportif (parcours de santé, site utilisé par les établissements scolaires du secteur), ludique (aire de jeux pour enfants), de balade et environnemental (faune et flore). Depuis 2015, plus de 25 000 personnes ont visité la Caserne II/Casemate A grâce aux bénévoles de l'association en charge de la mémoire et de la sauvegarde du site depuis plus de 50 ans. On compte parmi eux plus de 5 000 scolaires.

Depuis 2021 le projet de réhabilitation partiel de la Caserne II/Casemate A est entré dans sa phase opérationnelle. Ce dernier, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Metz Métropole, est financé par la ville de Metz, le département de la Moselle, la région Grand Est et le Ministère des Armées. Afin de poursuivre ces travaux, un projet de mécénat soutenu par la Fondation du Patrimoine a également été récemment mis en place.

Pour en savoir plus sur le projet soutenu par la Fondation du Patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/fort-de-queuleu-a-metz>

Une réouverture incertaine

Depuis le 25 octobre 2021, le fort de Queuleu est totalement fermé au public suite à la tempête Aurora. En effet, des dégradations sur les espaces boisés du fort ont été constatées par la ville de Metz. Afin de garantir la sécurité des visiteurs, le site a ainsi été rendu temporairement inaccessible, dans l'attente de la sécurisation des boisements endommagés par la tempête. D'autres problèmes ont également été détectés sur les arbres, comme la présence de chenilles processionnaires et un foyer de maladie de la suie touchant les érables. Les accès et visites du fort ont ainsi été suspendues.

A ce jour, la ville de Metz, gestionnaire du parcours de santé et de l'aire de jeu, et l'État, propriétaire du site, n'apportent aucune réponse à l'association et aux différents usagers du site sur la date de réouverture du site. Une étude devrait être engagée et des travaux de sécurisation et d'entretien réalisés par l'Office National des Forêts. Les inquiétudes sont cependant très grandes et certains scénarios laissent présager une fermeture pendant 6 mois, 12 mois voir plus en raison de contraintes budgétaires et de la non-budgétisation de ces travaux d'importance...

Pour consulter le communiqué de la ville de Metz :

https://metz.fr/actus/2021/211026_fermeture_temporaire_du_fort_de_queuleu.php

Pour consulter des articles de presse concernant la fermeture du fort :

<https://www.republicain-lorrain.fr/culture-loisirs/2021/11/05/le-fort-de-queuleu-ferme-jusqu-a-nouvel-ordre>

<https://www.lasemaine.fr/la-tempete-aurore-a-fait-des-degats-le-fort-de-queuleu-ferme-jusqu-a-nouvel-ordre-a-metz/>

Une fermeture à l'origine de dégradations importantes

Depuis la fermeture du fort, l'association du fort de Metz-Queuleu redoutaient que des personnes mal intentionnées tentent d'accéder au fort. Le système d'alarme du fort a retenti à plusieurs reprises il y a quelques jours, des grillages ont été détériorés et des tags apposés notamment au sein de la Caserne 1. Cette dernière conserve une très importante série de peintures murales militaires françaises datées de 1939-1940 et des vestiges du kommando du camp de concentration de Natzweiler-Struthof qui y a été implanté entre 1943-1944.



Le 15 novembre 2021, l'Association du fort de Metz-Queuleu a déposé plainte auprès du procureur du Tribunal judiciaire de Metz pour intrusion dans un lieu historique protégé au titre des monuments historiques sans autorisation (article R645-13 du code pénal : contravention de la 5^e classe et travaux d'intérêt généraux) et dégradation d'un immeuble protégé au titre des monuments historiques (article 322-3-1 du code pénal : dix ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende).

Pour consulter un article de presse concernant les tags récents :

<https://www.republicain-lorrain.fr/culture-loisirs/2021/11/16/fort-de-queuleu-ferme-le-retour-des-tags>

Pour télécharger les photographies des tags récents (crédits Association du fort de Metz-Queuleu) :

<https://we.tl/t-3uL39bHDFJ>